

1<sup>er</sup> mars 2026

Emmanuel Kossi Amegnito

## Trump, le *Board of Peace* et la remise en question de l'ordre multilatéral

L'annonce par Donald Trump d'un « Board of Peace » (Conseil de Paix), d'abord esquissée dans le contexte du conflit israélo-palestinien puis officiellement lancée à Davos en janvier 2026, a jeté un pavé dans la mare diplomatique. Cette initiative relance un débat fondamental sur l'avenir des Nations Unies. Pour certains, il s'agit d'un outil complémentaire, capable d'agir plus vite. Pour d'autres, c'est une tentative inquiétante de court-circuiter ou de remplacer le système multilatéral traditionnel.



### Trump signe un décret pour retirer les Etats-Unis de plusieurs accords des Nations Unies

Depuis 1945, l'ONU, avec son Conseil de Sécurité en fer de lance, constitue la pierre angulaire de la paix mondiale. L'apparition soudaine de ce « Board of Peace », portée par le président américain et dotée d'ambitions qui dépassent largement la bande de Gaza, vient bousculer cet ordre établi. Cette nouvelle structure pose une question simple, mais redoutable : est-elle là pour aider l'ONU,

ou pour lui faire de l'ombre ? Elle nous oblige à repenser les équilibres du pouvoir international, la façon dont les crises sont gérées, et met en lumière les faiblesses d'un multilatéralisme parfois perçu comme trop lent. Analyser cette dynamique, c'est tenter de comprendre ce que l'avenir réserve à la coopération internationale.

## **1. Aux origines du Board of Peace : quelle ambition réelle ?**

L'idée a germé fin 2025 dans un plan de paix pour Gaza, avant de prendre forme concrète avec une charte signée à Davos début 2026. Officiellement, sa mission est noble : apporter stabilité, restaurer des gouvernements légitimes et construire une paix durable dans les zones en conflit.

Mais le diable se niche dans les détails. Si le projet initial visait Gaza, la charte finale a soigneusement gommé toute référence géographique précise, ouvrant la porte à des interventions partout dans le monde. Ce glissement sémantique en dit long : l'ambition est clairement de se poser en acteur global, capable de rivaliser avec – ou de contourner – les mécanismes traditionnels de l'ONU. Une ambition qui soulève immédiatement des doutes sur sa légitimité et sa compatibilité avec le droit international.

## **2. Coopération ou concurrence avec l'ONU ?**

### ***2.1 Le poids de la loi face à la bonne volonté***

La force de l'ONU, et surtout de son Conseil de Sécurité, réside dans la Charte des Nations Unies. Ce texte lui donne un pouvoir réel : ses résolutions peuvent être contraignantes pour tous les États membres. Le Board of Peace, lui, repose sur une base bien plus fragile : la volonté des pays qui choisissent d'y adhérer. Il n'a pas de levier juridique pour imposer ses décisions. Cette différence fondamentale pose la question de son efficacité réelle : peut-on vraiment bâtir une paix durable sans autorité reconnue ?

### ***2.2 Légalité multilatérale et universalité***

Le principe fondateur de l'ONU est l'égalité souveraine : chaque État, qu'il soit grand ou petit, a théoriquement une voix. Le Board of Peace semble fonctionner sur un modèle différent, plus centralisé autour de son initiateur, où l'influence pourrait dépendre des contributions financières

ou politiques. Ce modèle, perçu comme moins démocratique, risque de créer une gouvernance à deux vitesses et d'affaiblir l'idée même d'une action collective universelle.

### **3. Comment le monde a-t-il réagi ?**

#### ***3.1 Scepticisme et réticences européennes***

Plusieurs capitales européennes, comme Paris, Varsovie ou Rome, ont rapidement exprimé leurs réticences, voire leur refus de participer. En effet, leur crainte principale est que cette nouvelle structure ne cannibalise l'ONU, n'érode son autorité et ne divise les efforts internationaux. Pour eux, le risque de fragmentation l'emporte sur les éventuels gains en rapidité.

#### ***3.2 Alliances stratégiques et polarisation globale***

À l'inverse, plusieurs pays du Moyen-Orient et du Sud global ont montré un certain intérêt. Ils y voient peut-être une opportunité de peser davantage dans des dossiers qui les concernent directement, ou simplement une alternative à un système onusien qu'ils estiment parfois biaisé. Cette division des opinions dessine un monde de plus en plus polarisé, où pourraient émerger des blocs régionaux avec leurs propres règles du jeu.

### **4. Analyse : une révolution ou un simple ajustement ?**

#### ***4.1 Complément stratégique ou initiative unilatérale ?***

Les partisans du "Board of Peace" mettent en avant sa souplesse. Face à la lourdeur bureaucratique de l'ONU, un organe plus léger et réactif pourrait être utile pour désamorcer des crises urgentes. C'est l'argument de l'efficacité. Mais ses détracteurs rétorquent que cette agilité se fait au prix de la légitimité et de la cohérence. Agir vite, oui, mais dans quel cadre ? Le risque est de remplacer des solutions durables par des rustines géopolitiques.

#### ***4.2 Le vrai danger : un monde éclaté***

Le plus grand péril, à long terme, n'est peut-être pas le "Board of Peace" en lui-même, mais le précédent qu'il crée. Si chaque puissance ou groupe de pays se met à créer son propre « conseil de paix » sur mesure, le système international pourrait devenir ingérable. L'autorité du droit international s'en trouverait diluée, au profit de rapports de force purs et simples. Nous pourrions

assister à la fin du multilatéralisme universel, remplacé par une mosaïque d'alliances changeantes et concurrentes.

## Conclusion

Le "Board of Peace" est bien plus qu'une simple nouvelle organisation. C'est un symptôme des tensions qui traversent notre ordre mondial. Il cristallise la frustration face aux lenteurs de l'ONU, mais incarne aussi la tentation dangereuse du « chacun pour soi » en diplomatie.

Son avenir dépendra de la façon dont la communauté internationale l'accueillera. Sera-t-il cantonné à un rôle de facilitateur dans des dossiers précis, ou deviendra-t-il le noyau d'un système parallèle ? La question de fond reste entière : dans un monde de plus en plus complexe et divisé, comment concilier le besoin d'agir vite avec l'impératif d'agir juste, dans un cadre légitime et accepté par tous ? L'histoire du "Board of Peace" ne fait que commencer, et elle nous dira beaucoup sur la direction que prendra la gouvernance mondiale dans les années à venir, et ce, si ce "Board of Peace" s'installe dans la durée.



Conseil de paix de Trump : les États-Unis déboursent 10 Mrds -  
<https://www.leconomistemaghrebin.com/2026/02/20/conseil-de-paix-trump-etats-unis/>

***Liens externes :***

Better World Campaign. (2026). *The latest on the Board of Peace: what we know.*  
<https://betterworldcampaign.org/blog/the-latest-on-the-board-of-peace-what-we-know>

Democracy Without Borders. (2026). *Trump's Board of Peace draws criticism: "not a viable model".*  
<https://www.democracywithoutborders.org/40334/trumps-board-of-peace-draws-criticism-not-a-viable-model/>

EPC. (2026, February 5). *Trump's "Board of Peace" isn't about Gaza: It's about replacing the UN.*  
<https://epc.eu/publication/trumps-board-of-peace-isnt-about-gaza-its-about-replacing-the-un/>

Kohut, Ł., Maślanka, Ł., Matusiak, M., & Rodkiewicz, W. (2026). *Trump's Board of Peace: an alternative to the UN?* OSW Centre for Eastern Studies.  
<https://www.osw.waw.pl/en/publikacje/analyses/2026-01-22/trumps-board-peace-alternative-to-un>

Reuters. (2026, January/February). *World leaders show caution on Trump's Board of Peace amid fears for UN.* <https://www.reuters.com/world/europe/world-leaders-show-caution-trumps-broader-board-peace-amid-fears-un-2026-01-18/>

Wikipedia contributors. (2026). *Board of Peace.* Wikipedia.  
[https://en.wikipedia.org/wiki/Board\\_of\\_Peace](https://en.wikipedia.org/wiki/Board_of_Peace)

Wikipedia contributors. (2026). *Friedensrat (Trump).* Wikipedia.  
[https://de.wikipedia.org/wiki/Friedensrat\\_%28Trump%29](https://de.wikipedia.org/wiki/Friedensrat_%28Trump%29)